



# La Garantie Obsèques



# La Garantie Obsèques

# La Garantie Obsèques

## Michel et Danielle H. (59 et 64 ans)

Ça faisait longtemps que nous pensions faire quelque chose mais nous n'avions jamais franchi le cap. Alors, quand nous avons reçu la proposition Garantie Obsèques de notre mutuelle, nous nous sommes dit que c'était le moment d'agir !

**POUR UNE COTISATION MODIQUE, NOUS SOMMES COUVERTS TOUS LES DEUX ET AU MOINS, NOUS SOMMES SÛRS QUE LA COTISATION N'AUGMENTERA JAMAIS.**

En cas de coup dur, celui de nous deux qui restera percevra le capital pour faire face immédiatement et pourra compter sur l'aide de l'**ASSISTANCE 24 HEURES SUR 24**. Maintenant, nous sommes vraiment sereins et nous pouvons pleinement profiter de notre retraite et de nos petits enfants.



## Sylvain R. (54 ans)

Avec les quelques pépins de santé que j'ai récemment connus, je ne pensais pas qu'il était possible de prendre une Garantie Obsèques. Quand j'ai reçu la proposition de ma mutuelle m'informant que je pouvais adhérer **SANS QUESTIONNAIRE MÉDICAL ET MÊME SANS DÉCLARATION DE BONNE SANTÉ, JE N'AI PAS HÉSITÉ !** Et pour régler ces questions délicates, je sais qu'avec ma mutuelle, c'est du sérieux.

## Françoise B. (70 ans)

Le décès de mon mari a été une épreuve difficile. Nous n'avions rien prévu, j'étais seule pour y faire face... C'est vrai que cela m'a sensibilisée au problème, et pour que mes enfants ne vivent pas les mêmes soucis, j'ai pris une Garantie Obsèques avec ma mutuelle. **TOUT EST PRÉVU, COMME JE LE SOUHAITE ET SANS TRACAS ADMINISTRATIF OU FINANCIER POUR MES PROCHES.**

## Vous recevrez,

**Votre dossier personnel et confidentiel contenant votre certificat d'adhésion**

**GRATUIT**



Il comprend un descriptif de La Garantie Obsèques récapitulant tous les avantages liés à sa souscription. Votre certificat d'adhésion reprend toutes les caractéristiques rattachées à votre adhésion personnelle, dont les principales : le niveau de capital que vous avez souscrit, le ou les bénéficiaires que vous avez désignés (organisme de pompes funèbres, famille, proches...), le montant de votre cotisation mensuelle. Nous vous conseillons de conserver ce document qui peut vous être utile pour toute demande de modification des conditions particulières de votre contrat (ajout ou changement de bénéficiaire par exemple).

## Votre guide obsèques

**Ce guide recense les 15 principales démarches à effectuer :**

- Dans les semaines qui suivent le décès : Mairie, Assedic, Etablissement financier.
  - Dans les mois qui suivent le décès : CPAM, Notaire, Assurance décès-vie.
  - Dans le trimestre qui suit le décès : caisses de retraite, votre compagnie d'assurance et votre mutuelle...
- Pour chacune des démarches, un courrier type est fourni.



**GRATUIT**

## Votre memento assistance (conditions générales)

**GRATUIT**



**24H/24 - 7J/7**

Ce document détaille l'étendue et les conditions d'assistance qui vous sont réservées exclusivement en tant qu'adhérent santé : **aide familiale à domicile pour le conjoint, rapatriement du corps, aide dans l'organisation des obsèques, service d'enregistrement de vos volontés par téléphone.**



**Libérez-vous des soucis liés à vos obsèques**

**Spheria**  
Val de France,  
la mutuelle  
sur mesure



SOURIEZ, VOUS ÊTES ASSURÉ

## La Garantie Obsèques

### Une adhésion simple et sans contrainte

#### Aucune formalité médicale

Vous êtes accepté d'office et garanti immédiatement sans remplir de questionnaire médical, sans signer de déclaration de bonne santé. Chacun peut souscrire en toute simplicité quelle que soit sa situation.

#### Cotisation fixée une fois pour toutes

Votre cotisation ne dépend pas de l'évolution de votre état de santé. Elle n'évoluera pas en fonction de votre âge. Quoiqu'il arrive, votre cotisation n'augmentera jamais. C'est pour vous la certitude de pouvoir gérer votre budget avec sérénité, sans mauvaise surprise.

#### Garantie à vie en toute liberté

Vous êtes assuré durant toute votre vie. Nous ne prendrons jamais l'initiative de résilier votre contrat, même si votre état de santé se détériore. Vous seul pouvez décider de mettre fin à votre contrat, sans avoir à vous justifier, à n'importe quel moment. Dans ce cas, nous vous remboursons une partie des cotisations payées.

#### Libre choix des bénéficiaires

C'est vous qui choisissez librement vos bénéficiaires :

- amis, proches, famille
- ou un organisme de Pompes Funèbres qui se charge directement de l'exécution de la prestation en fonction du capital qu'il perçoit lors du décès.

**10%** de réduction à vie sur la cotisation de votre conjoint

si vous souscrivez ensemble

## La Garantie Obsèques

### Une solution qui assure votre tranquillité

- Une réponse simple et rapide au financement des obsèques
- Une aide efficace et personnalisée pour les démarches complexes à effectuer.

#### Des dépenses importantes

Savez-vous que vos proches devront débloquer rapidement une somme importante pour régler les frais liés à vos obsèques, et ce, sans attendre le règlement de la succession ?

Avec le capital versé sous 48 heures (après réception des éléments constitutifs du dossier), vos proches sont à l'abri des tracasseries financières. Ils n'ont pas d'avance d'argent à effectuer.



#### Des formalités complexes et pénibles

Savez-vous que vos proches devront effectuer des démarches nombreuses et contraignantes dans les jours qui suivent les obsèques ?

Au total une quinzaine de démarches importantes sont à effectuer auprès des administrations et organismes. Pour toutes ces formalités vos proches seront épaulés et guidés par nos conseillères spécialisées disponibles 24h/24 et 7j/7.



## La Garantie Obsèques

### Les prestations

#### Un capital garanti à vie

##### La totalité du capital prévu est versée

- quelle que soit la durée pendant laquelle vous avez cotisé au jour du décès (sauf si le décès intervient suite à une maladie dans l'année suivant la souscription du contrat. Dans ce cas, nous remboursons à votre bénéficiaire les cotisations payées),
- sans droit de succession à supporter, dans la limite de la législation en vigueur.

**Le capital est versé à votre bénéficiaire dans les 48 heures** après réception des documents usuels.

**Un capital versé quelle que soit l'origine du décès :** maladie, accident, vieillesse.

#### Une assistance disponible 24h/24 et 7j/7



- **Prise en charge et financement** du traitement post-mortem, de la mise en bière, du cercueil de transport ainsi que l'acheminement du corps jusqu'au lieu d'inhumation, pour un décès intervenant à plus de 50 km du domicile.
- **Proposition d'organisation et de mise en œuvre** des obsèques dans le respect des souhaits émis par la famille et/ou l'assuré, et du budget prévu par ces derniers.
- **Aide à domicile** mise à la disposition d'un proche dans les 10 jours qui suivent le décès.
- **Service permanent d'enregistrement de vos dernières volontés** sous code confidentiel.